

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BUDGET



Budget 2023 à Saint-Germain-en-Laye : encore une année sans hausse d'impôt !

Le Rapport d'orientation budgétaire 2023 puis le Budget prévisionnel 2023 ont respectivement été présentés en Conseil municipal des 24 novembre et 15 décembre 2022, dans un contexte, comme évoqué lors du dernier congrès de l'Association des maires de France, dans lequel les collectivités sont confrontées à une inflation historique, au dégel du point d'indice et à la hausse des taux d'intérêt et, de manière générale, à un accroissement des charges. Dans ce contexte, les dépenses de fonctionnement continuent de croître et cette croissance est actuellement prévue jusqu'en 2025, générant un retour sur l'effet de ciseau, recettes/dépenses, sur les budgets locaux. Malgré ce contexte, Maurice Solignac, maire-adjoint chargé des Finances, a rappelé que 2023 sera, pour la douzième fois consécutive, une année où les taux d'imposition ne bougeront pas.

« C'est notre première priorité ! Et non seulement les taux ne bougent pas, mais ils demeurent parmi les plus faibles des communes comparables. Ainsi, le montant total appelé au titre de la taxe foncière sera de 27,6 millions d'euros. Si nous avions appliqué le taux moyen de taxe foncière pour les villes de notre taille, il aurait été de 50,5 millions d'euros ! Le budget de Saint-Germain-en-Laye est établi en ne faisant appel qu'à 55 % de la fiscalité locale moyenne. La deuxième priorité sera la lutte interne que nous aurons à mener contre les conséquences de l'inflation des dépenses énergétiques et les hausses de coût de manière générale. Cela nous demandera une vigilance accrue sur nos dépenses, nos recettes et une grande réactivité. Enfin, notre dernière priorité sera de maintenir un niveau soutenu et soutenable d'investissements, grâce à une capacité importante de financement. Ceux-ci s'élèvent à 462 €/habitant (budget principal), pour une moyenne nationale des villes comparables à 341 €/habitant. Ce qui signifie que, malgré les difficultés de circonstances, nous demeurons capables d'investir dans notre ville au profit de ses habitants ».



Depuis de nombreuses années, la maîtrise de la dépense publique est une ligne de conduite que la Ville s'impose. En 2023, compte tenu du contexte financier tourmenté, la Ville a construit son budget de fonctionnement (74,4 M€) avec une hausse raisonnée des dépenses réelles de +4,77 %, prenant en compte l'augmentation du point d'indice qui pèse + 1,6 %, les fluides qui pèsent +1,4 %, soit une hausse de 1,8 % pour les autres postes. Il est précisé qu'en matière de fluides, compte tenu des incertitudes, seule la hausse subie en 2022 a été inscrite.

En termes d'investissement (21,7 M€ prévus sur le budget principal), l'année 2023 sera consacrée à la poursuite des projets en cours : la finalisation de la restructuration de la Cité de l'enfance, la poursuite de la requalification de l'hypercentre, la fin de réalisation de l'écoquartier de la Lisière pereire, la montée en puissance du projet de renouvellement urbain du « quartier de l'hôpital », le verdissement de l'éclairage public, la rénovation de la maison natale Claude-Debussy, l'extension du cimetière de Fourqueux, la rénovation du stade Georges-Lefèvre, la poursuite des études pour des projets : Cœur des sources, reconquête écologique de la plaine de Garrenne, église Sainte-Croix....

Document joint : lien délibération 15 décembre 2022.

Responsable de la Communication

Clélia HUET
clelia.huet@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 18

Directrice Communication & Événementiel

Orianne MORIN
orienne.morin@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 22 89



www.saintgermainenlaye.fr